

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2021

Conseillers présents :

- Mesdames Nicole LACROIX, Laura PEDROZO, Audrey RAYNAUD et Madame Alice MARGOTON, cette dernière est arrivée à 21H10.
- Messieurs Gilbert BOMBAIL, Michel LACROIX, Frédéric PLANES, Georges RAMON, Jacques ROSES et Michael SOLER.

Conseiller absent non représenté : Monsieur Didier LAGARDE

Secrétaire de séance : Frédéric PLANES

Georges RAMON, maire de Belvis, ouvre la séance à 20H40 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent.

Approuvé à l'unanimité (9 voix )

## ORDRE DU JOUR :

### 1/ CRÉATION D' UN EMPLOI NON PERMANENT

Création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial cat C sur une base de 35H pour l'entretien de la commune et des espaces verts pour une durée de 6 mois à partir du 17/05/2021 au 16/11/2021

Approuvé à l'unanimité ( 9 voix ) Alice absente

### 2/ APPEL À CANDIDATURE SUR UN POSTE PERMANENT D'AGENT ENTRETIEN

Un appel à candidature pour combler un poste permanent d'agent d'entretien communal qui s'est libéré sur une base de 4H hebdomadaire annualisée à partir du 01/07/2021

Approuvé à l'unanimité ( 10 voix )

### 3/ ACQUISITION PAR PREEMPTION

Renoncement au droit de préemption sur la vente de la parcelle B 1459

Approuvé à l'unanimité ( 9 voix ) Madame Nicole Lacroix ne participe pas au vote car concernée

## INFOS / QUESTIONS DIVERSES

### 1/ ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

1er TOUR le 20/06/2021 2e TOUR LE 27/06/2021

Ouverture du bureau de 8H à 18H

2 élections organisées le même jour dans le bureau de vote (1 vote régionales, 1 vote départementales)

Limitation de 3 électeurs simultanément par vote (contexte sanitaire).

### 2/ TILLEULS PLACE DE L' EGLISE

Les tilleuls du square de l'abbé Moulis sont creux et malades. Une étude est en cours pour évaluer l'état de ces arbres et les risques encourus.

### 3/ DEMANDE DE CESSION DE TERRAIN

Mr Rouanet demande de lui céder un terrain à La Barthe pour la création d'un parc pour entraîner des chiens à la chasse. La décision a été de ne pas donner suite à cette demande pour pouvoir éventuellement exploiter cette parcelle.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire clos la séance à 23H50